



Demande de raccordement ENEDIS

Dominique Parlange

Introduction

- ▶ ~1 mois de délai si pas de travaux (en 2022).
- ▶ Enedis envoie la facture des travaux si des travaux sont nécessaires
- ▶ Le Linky est obligatoire et sera installé lors de la demande de raccordement (ou vous pouvez faire une demande d'installation sur ENEDIS).
- ▶ Le choix de la société qui va racheter l'Energie doit être fait avant :
 1. **JPME, Urban Solar Energie, Mylight system** incluent dans leur forfait le raccordement. Elle n'est donc pas nécessaire et vous pouvez arrêter votre lecture ici.
 2. **EDF-OA** : si vous pariez sur EDF-OA (attention il faut que l'installation soit validée par un installateur qualifié RGE), la demande de raccordement est obligatoire.
- ▶ Besoin des documents suivants:
 - ▶ Autorisation d'urbanisme (déclaration de travaux)
 - ▶ Titre de propriété ou taxe foncière
 - ▶ Différentes photos du compteurs, de ce qu'il y a autour et des plans de masses de Geoportail.

Créer un compte sur Enedis raccordement

- ▶ On trouve le site en tapant "ENEDIS raccordement"
- ▶ Sinon voici le liens à la date des slides...

<https://connect-racco.enedis.fr/prac-internet/custom/C5E/accueil>

Faire une demande...

The image shows a two-step process on the ENEDIS website for making a request.

Step 1: Choisir mon type de demande

The user is presented with a modal window titled "Choisir mon type de demande". Under the "Raccordement" section, the option "Production d'électricité dont augmentation de puissance" is highlighted with a red oval. A large red arrow points from this option to the next step.

Step 2: Création d'une nouvelle demande de prestation liée au raccordement <= 36 kVA

The user is taken to a page titled "Création d'une nouvelle demande de prestation liée au raccordement <= 36 kVA". The "Simuler un raccordement" section is highlighted with a red oval. It contains the text: "Vous pouvez réaliser une simulation de votre futur raccordement. Ou utiliser un numéro de simulation pour entrer votre demande:" followed by a "Simulation Terg" button.

Below this, the "Démarrer une nouvelle demande en ligne" section is also highlighted with a red oval. It contains the text: "Veuillez nous indiquer la commune où se trouvent votre(s) lieu(x) de destination:" followed by a dropdown menu showing "TRETZ (13510)" and a "Démarrer la demande" button.

At the bottom of the page, the footer includes "Version 3 juillet 2018" on the left and "SOUHAITEZ UN SUJ / AIDE ET CONTACT" on the right.

L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Espace Client

- Consulter vos actions (1)
- Consulter les demandes
- Ajouter une demande
- Gérer mon compte
- Me déconnecter

Création d'une nouvelle demande de prestation liée au raccordement <= 36 kVa

RACCORDER MODIFIER OU SUPPRIMER AUTO CONSOMMATION TOTALE AUGMENTATION PRESSION (APV)

Demande N° 2321C5E394113

PRÉCISIONS TECHNIQUES DE VOTRE PROJET

Nature de votre projet * :

Raccorder Une installation de production avec injection du surplus

Le choix de l'injection du surplus implique qu'il y ait un raccordement consommation déjà existant ou en cours, au même site, et que le producteur soit aussi le titulaire du contrat de consommation.

Ce projet est-il destiné à intégrer une opération d'auto-consommation collective ? *

Oui Non

Le projet nécessite une autorisation d'urbanisme de type * :

Déclaration préalable Permis de construire
 Autre type d'autorisation administrative
 Aucune

Filière de production * :

Solaire

Technologie * :

Photovoltaïque

Le producteur souhaite * :

Bénéficier de l'obligation d'Achat
 Céder son surplus à Enedis
 Autres cas de vente/cession du surplus injecté

Responsable d'équilibre * :

- Surplus vs vente totale.
 - Vente totale = EDF
- Attention : votre installation doit être RGE pour EDF OA.**

- EDF
 - Urban solar energy : NLG
 - JPME : Augmented Energy
- On ne peut plus changer après avoir envoyé la demande

QUELLE ÉCHÉANCE POUR VOTRE PROJET

Veillez nous préciser à quelle échéance vous souhaitez réaliser votre projet, sachant qu'une date précise vous sera confirmée par Enedis en fonction de la complexité des travaux à mener une fois l'instruction de votre dossier terminée.

Date souhaitée de mise en service * :

09/03/2023

Souhaitez-vous souscrire * :

Un Contrat d'Accès et d'Exploitation (CAE) avec Enedis
 Un Contrat Unique en Injection (CUI) avec votre acheteur

Observations :

LOCALISATION DE VOTRE PROJET

Merci de renseigner aussi précisément que possible les éléments permettant de localiser votre chantier.

Commune * :

13030 TRETS

Veillez cliquer sur la carte pour positionner votre chantier afin de calculer vos références cadastrales.



Si vous ne trouvez pas exactement la bonne adresse sur la carte il vous est possible de modifier ou compléter les informations.

Pas de difficultés

Les références cadastrales se remplissent toutes seules quand vous localisez le projet (slide précédent)

ADRESSE DES TRAVAUX

Numéro :

Voie :

Complément d'adresse :

L'installation est prévue :
 Sur un immeuble ou site collectif
 Sur un site individuel

Références cadastrales ⓘ

N° de section : ⓘ

N° de parcelle : ⓘ

Latitude (Coord GPS) : ⓘ

Longitude (Coord GPS) : ⓘ

VOUS COLLECTEZ CETTE DEMANDE EN TANT QUE :

Bénéficiaire du projet Mandataire Tiers autorisé

PRODUCTEUR

Type de bénéficiaire :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Adresse

Adresse identique à l'adresse des travaux : Oui Non

Adresse

Adresse identique à l'adresse des travaux : Oui Non

Coordonnées

Téléphone principal :

Téléphone secondaire :

Courriel : ⓘ

Références client

Votre référence de dossier : ⓘ

Nom du site : ⓘ

SIRET du site de production : ⓘ

VOUS SOUHAITEZ DÉCLARER DES INTERVENANTS

L'intervenant est un professionnel qui peut être contacté par Enedis lors de la réalisation des travaux (architecte, installateur électricien, syndic de copropriété...).

La demande possède-t-elle un intervenant ?

Oui Non

INFORMATIONS POUR LA FACTURATION

Facture Finale ⓘ

Souhaitez-vous un duplicata électronique de ce document ? :

Oui Non

Adresse e-mail d'envoi du duplicata de la facture finale :

Suivant

Pas de difficultés



Demande N° 2321P4E394124

CONTEXTE DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Le site est déjà raccordé en électricité pour un usage de consommation ?* Oui Non

Pour un usage de production ?* Oui Non

INFORMATIONS SUR LE RACCORDEMENT CONSOMMATION EXISTANT

Le producteur est titulaire du contrat ?* Oui Non

Numéro du PDL (point de livraison) :* 25206538346285

Ce PDL correspond à une installation de consommation de 36kVA située à TRETS

Puissance Souscrite : kVA

Installation Mono/Triphasée : Monophasée Triphasée

Le compteur en place est-il un Linky ?* Oui Non

AUTRES DEMANDES EN COURS

Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de consommation ?*

Oui Non

Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de production ?*

Oui Non

AUTRES DEMANDES EN COURS

Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de consommation ?*

Oui Non

Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de production ?*

Oui Non

Numéro de demande de l'installation de production : 2321P4E606457

CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Puissance installée de production :* 6 kVA

Puissance de raccordement demandée :* 6 kVA

Type de raccordement :* Monophasé Triphasé

Phase 1 :* 2 kVA

Phase 2 :* 2 kVA

Phase 3 :* 2 kVA

Puissance crête :* 7,5 kWc

Surface totale des panneaux :* 30 m²

=0,8*KWc

Triphasé ds mon cas

approximatif

RACCORDEMENT D'INSTALLATIONS GROUPÉES

Le Demandeur atteste qu'il n'a aucun projet déjà raccordé ou en file d'attente pour une installation utilisant le même type d'énergie, ayant le même code INSEE que le Site de production concerné, et appartenant à la même

RACCORDEMENT D'INSTALLATIONS GROUPÉES

Le Demandeur atteste qu'il n'a aucun projet déjà raccordé ou en file d'attente pour une installation utilisant le même type d'énergie, ayant le même code INSEE que le Site de production concerné, et appartenant à la même société ou à une société qui lui est liée au sens de l'article L 336-4 du code de l'énergie. *

Oui Non

STOCKAGE D'ÉNERGIE

Existence d'un stockage d'énergie* : Oui Non

PROTECTION DE DÉCOUPLAGE

Cette protection est* : Intégrée aux onduleurs conformes DIN VDE 0126-1-1 (2013-08)
 Assurée par un relai externe conforme DIN VDE 0126-1-1 (2013-08)
 Assurée par une protection de type B1

ONDULEUR(S)

Onduleur de type 1 :

Marque* :

Modèle* :

Nombre d'onduleur(s) de ce type* :

 Ajouter un autre type d'onduleur

- En cochant cette case, vous vous engagez à ce que la surveillance de la tension soit effectuée à partir d'une mesure entre les conducteurs de phase et de neutre, ce qui implique que les onduleurs soient raccordés au conducteur de neutre issu du réseau.*

Précédent

Abandonner

Suivant

C'est vrai pour SMA et Fronius.
Pour Enphase, le découplage est assuré par le QRelay.
Pour AP System, le relai mécanique est dans le micro-onduleur.

LES DOCUMENTS INDISPENSABLES À L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Avertissement : Les documents suivants sont obligatoires pour permettre le traitement de votre dossier dans les délais.

Autorisation d'urbanisme*

L'arrêté de permis de construire (il est obligatoire en particulier pour une éolienne dont la hauteur mât + nacelle au-dessus du sol est supérieure à 12 mètres) ou la déclaration préalable (DP) de travaux (comprendre : certificat de non-opposition au projet ; toutefois le récépissé de dépôt de la DP peut suffire à cette étape si la puissance de raccordement ne dépasse pas 6 kVA sur aucune phase); la DP est obligatoire en particulier pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur un toit existant, ou toute autre autorisation administrative requise (pour l'implantation par exemple d'une nouvelle installation hydraulique). À noter que c'est la date de réception de la demande complète, donc avec ce document quand il est nécessaire, qui sera utilisée pour classer l'ordre d'arrivée de projets concurrents sur un même réseau. Si cette Autorisation d'Urbanisme fait l'objet d'une opposition des riverains dans les délais légaux (après affichage terrain), il est nécessaire de prévenir Enedis.

[Ajouter document\(s\)](#)

LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Plan de situation

Ce plan permet de localiser la parcelle concernée par vos travaux au sein de la commune. Il peut s'agir d'un plan extrait du cadastre. Ce document est disponible sur le site cadastrer.gouv.fr.

[Ajouter document\(s\)](#)

Plan de masse

Il s'agit d'une représentation de la construction avec l'illustration des accès à la voie publique et des branchements sur les réseaux. L'échelle doit être précisée sur le plan afin d'apprécier les longueurs.

[Ajouter document\(s\)](#)

Plan cadastral

Le plan cadastral a pour objet de renseigner et de repérer les parcelles en tant qu'unités de la propriété foncière en les délimitant graphiquement par rapport aux parcelles voisines. Il renseigne la présence éventuelle de bâtiments et les identifie à l'aide d'un numéro de parcelle.

[Ajouter document\(s\)](#)

Deux photos de votre installation : une photo du panneau de comptage et une photo du coffret Enedis

[Ajouter document\(s\)](#)

Photos

Joignez une ou plusieurs photos de l'environnement de votre projet, notamment des ouvrages électriques présents devant la construction ou sur le terrain (emplacement du coffret de branchement, du coffret de coupure, du poteau électrique si le réseau d'électricité est aérien).

[Ajouter document\(s\)](#)

Autres

Si vous souhaitez joindre d'autres pièces qui permettent de clarifier votre projet.

[Ajouter document\(s\)](#)

Avis technique favorable CSTB

Pour les installations souhaitant bénéficier de la prime à l'intégration paysagère (Ptuille), il est nécessaire de fournir l'avis technique favorable de la part de la commission d'experts dédiée aux procédés photovoltaïques, adossée au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

[Ajouter document\(s\)](#)

Attestation d'architecte

Deux bâtiments exclusivement destinés à l'usage d'habitation au sens de l'article R.311-1-1 du code de la construction et de l'urbanisme et distants de moins de cent (100) mètres sont considérés comme des sites distincts dès lors que le demandeur présente un document émanant d'un architecte qui atteste que l'un et l'autre de ces bâtiments pourrait assurer ses fonctions en l'absence du deuxième bâtiment.

[Ajouter document\(s\)](#)

Contrat de mise à disposition de la toiture

Ce document, signé par les deux parties, est à produire si le producteur n'est pas le propriétaire du bâtiment d'implantation.

[Ajouter document\(s\)](#)

Titre de propriété

Fournir le titre de propriété du bâtiment d'implantation de l'installation (sur lequel seront posés les panneaux photovoltaïques) : dernier avis de taxe foncière, acte notarial de moins de deux ans... Les documents recevables sont listés dans la note d'instructions de la DGECC du 2/11/2018, consultable sur le site edf-qa.fr

[Ajouter document\(s\)](#)

Voici les documents utilisés pour mon chantier



LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Plan de situation

Ce plan permet de localiser la parcelle concernée par vos travaux au sein de la commune. Il peut s'agir d'un plan extrait du cadastre. Ce document est disponible sur le site cadastre.gouv.fr.

[Ajouter document\(s\)](#)

Plan de masse

Il s'agit d'une représentation de la construction avec l'illustration des accès à la voie publique et des branchements sur les réseaux. L'échelle doit être précisée sur le plan afin d'apprécier les longueurs.

[Ajouter document\(s\)](#)

Plan cadastral

Le plan cadastral a pour objet de renseigner et de repérer les parcelles en tant qu'unités de la propriété foncière en les délimitant graphiquement par rapport aux parcelles voisines. Il renseigne la présence éventuelle de bâtiments et les identifie à l'aide d'un numéro de parcelle.

[Ajouter document\(s\)](#)

Deux photos de votre installation : une photo du panneau de comptage et une photo du coffret Enedis

[Ajouter document\(s\)](#)